



PRÉFÈTE DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction Régionale de l'Alimentation
de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Alimentation
Pôle Santé et protection des végétaux

5 rue Françoise Giroud – CS 67516
44275 NANTES Cedex 2

Tel : 02.72 74 71 20 - Fax : 02 72 74 71 49

email : sral-agrements-phyto.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Réf : JNDC / SH - 2018 – 454

Dossier suivi par :
Stéphanie HUDE 02.72.74.71.22

Objet : Agrément des conseillers, distributeurs,
applicateurs de produits phytopharmaceutiques

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION, LE CONSEIL, ET L'APPLICATION
EN PRESTATION DE SERVICE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références :

- *Vu les articles L. 254-1, L. 254-2, L.254-3, R.254-15 à R.254-18 du code rural et de la pêche maritime relatifs au conseil, à la mise sur le marché, l'application et la distribution des produits phytopharmaceutiques*

l'organisme SARL VERTHEME

domicilié à 5 Route du Petit Anjou

49170 ST LEGER DES BOIS

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : PL00567**

pour effectuer ses activités :

- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service.

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à NANTES, le 22 juillet 2018
Le Chef du Service régional de l'alimentation,

Jean-Noël DE CASANOVE